



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 83 OCTOBRE 1997

LE BRUIT à PARIS

La Plateforme des Comités Parisiens d'habitants était notre interprète, il y a quelques mois, pour signaler les plaintes de nombreux de nos adhérents au sujet de diverses nuisances sonores.

Dans sa réponse, en date du 18 juillet, le Préfet de Police M. MASSONI, nous signale avoir constitué un groupe de travail ad hoc dont les travaux en cours doivent déboucher sur des propositions visant à réduire les nuisances générées par des véhicules à moteur "évolution des normes techniques et des sanctions applicables".

Par ailleurs, le Préfet rappelle le Code de la Route qui interdit la modification des systèmes d'échappement susceptibles d'accroître le bruit et prohibe la vente de dispositifs non conformes aux normes en vigueur, ainsi que les "kits de gonflage" des moteurs, les infractions sont sanctionnées par une amende de 450 à 900 frs, avec parfois, immobilisation du véhicule...

Malgré les difficultés à verbaliser (pas de plaque d'immatriculation) les services de la Préfecture ont néanmoins dressé 362 procès verbaux en 1996 pour échappement bruyant.

Résultat bien modeste : 1 par jour !

Notons que la Préfecture de Police lutte contre le bruit en général. En 1996, 7.000 plaintes ont été traitées dont 38 % de bruits d'entreprises artisanales, industrielles ou commerciales, 32 % de bruits domestiques et troubles de voisinage, 19 % de bruits liés aux établissements de loisir : cafés, restaurants, discothèques... et 11 % dus à des activités de chantier.

Beaucoup ont trouvé une solution amiable grâce à la médiation des inspecteurs de la salubrité et des fonctionnaires de police et près de 3.000 contraventions ont été dressées.

Vous le voyez, chacun de nous peut veiller à la tranquillité de notre cadre de vie en signalant les bruits intempestifs, soit pour le 16^e au Commissariat Central : 01.55.74.50.00, soit pour des bruits importants et continus : Préfecture de Police, Direction de la Protection du Public, 6^e bureau chargé de la lutte c/les nuisances : 01.53.71.40.06.

cotisation 1997 : 80 frs.

DES QUARTIERS TRANQUILLES à PARIS ?

Note de la Direction de l'Information de la Ville :

Une vraie révolution ? La circulation de transit y sera déviée, sans pénaliser les riverains, sans nuire à l'activité économique, sans pénaliser les commerçants...

Des essais déjà dans les XIII^e (Butte aux Cailles) et 5^e (Mouffetard).

Un guide sera édité, bien utile, tant la technique envisagée est diverse, complexe depuis la limitation de vitesse à 30 kms heure, la surélévation (?) de carrefours dangereux, l'organisation des trafics auto, autobus, camions, etc...

10 quartiers de ce type sont prévus dans les années prochaines : Maires, Elus d'arrondissement, services techniques travailleront de concert en 1998. Et les habitants ? une commission sera créée dans les arrondissements. Bien entendu, notre association souhaite y participer, dans le XVI^e.

La récente Loi sur l'air (30.12.96) rend possible dans certaines voies la réservation du stationnement à l'usage exclusif des résidents. Le Directeur de la voirie effectue depuis quelques semaines et jusqu'à fin Octobre, une enquête auprès des riverains titulaires d'une carte de stationnement résidentiel pour connaître leur expérience sur son utilisation, son fonctionnement, les problèmes rencontrés : questionnaire anonyme à demander, éventuellement, au 01.40.28.73.73 Voirie.

L'AQUARIUM DU TROCADERO

C'est l'un de nos serpents de mer...

Souvent questionné par les habitants, nous écrivons "aux décideurs" pour savoir quand, comment...

Des réponses, quelquefois : " La Ville a lancé une consultation en vue de la reconstruction, de l'exploitation d'un nouvel aquarium sur le site de l'ancien, dans le cadre d'une délégation de service public conformément à la loi Sapin" ?

En phase de négociation actuellement.

Une autre "l'aquarium fermé depuis 1985 fait partie d'opérations importantes dont le lancement sera proche"

Là aussi les négociations se poursuivent... et le temps passe...

tout comme pour LE MUSEE DE LA MARINE

Si paisible, presque ignoré depuis sa création en 1943.

Son devenir trouble désormais les habitants du XVI^e, les écoles. Une association s'est créée qui s'active et s'inquiète.

Le Ministre de la défense Alain RICHARD laisse entendre qu'un transfert éventuel du Musée de la Marine "se révèle extrêmement complexe, un certain nombre de localisations du Musée des Arts Premiers, souhaité par le Président CHIRAC, sont envisagées : elles ne mettraient pas en cause l'implantation du Musée de la Marine au Palais de Chaillot."

Attendons donc encore.

UN RAVALEMENT EXEMPLAIRE

C'est celui, 27 rue des Sablons, d'un bel immeuble construit en 1905 et de son élégante façade décorée de fleurs et de fruits. Il vient d'obtenir le prix, créé par la Ville de Paris, du meilleur ravalement en 1997.

Beau travail de reprise en profondeur de toutes les pierres attaquées par la pollution et de reconstitution des décors usés, les nouvelles pierres ont été sculptées sur place.

D'autres travaux ont été réalisés : gommage de la pierre, reprise des joints, peinture des ferronneries, projection d'un micro-film pour débarrasser la façade des poussières, d'autres pollutions, et application d'une minéralisation pour redonner de la dureté aux pierres.

Tous les participants : propriétaires, conseil syndical, entrepreneur et architecte ont travaillé de concert à cette intéressante réalisation, justement récompensée à l'Hôtel de Ville.

Et nous avons appris ainsi une bonne et inattendue leçon de choses.

UN POTAGER à BAGATELLE

Découverte amusante, roborative : des haricots, des fenouils, des cucurbitacées de toutes formes, de toutes couleurs mêlés aux clématites, aux glaïeuls, tant d'autres fleurs, d'autres légumes parmi des arbres fruitiers...

Les jardiniers de Bagatelle nous surprennent tout au long de l'an. Peintres, mères de famille, écoliers, et des amoureux se ravissent de cette appétissante mise en scène.

et UNE AMUSANTE PHOTO

un rien choquante aussi ! Dans "Paris le Journal" cet été : une photo d'une parisienne étonnée : une voiture de police totalement coincée entre deux autocars.

Ils sont ainsi 1.500 dans Paris, tous les jours, stationnés un peu n'importe où, en double, en triple files "ils masquent les monuments et asphyxient les passants" dit-on au Conseil de Paris.

Une charte serait à l'étude pour un meilleur accueil des cars, de leurs passagers, la création (et l'obligation de les utiliser) de parkings relais en périphérie.

Une brigade spécialisée a été créée en 1996 pour faire respecter les emplacements réservés aux autocars.

L'utilisation de la Seine, des navettes fluviales serait facilitée.

33, rue Singer

Face à la Poste Centrale, une voie privée. Ce n'est pas une impasse, elle mène à un escalier qu'empruntent tous ceux qui prennent le R.E.R. à la station Boulaivilliers.

La chaussée, environ 100 m², est dans un état lamentable : danger réel pour les passants, les personnes âgées.

La Municipalité pourrait-elle transformer, après enquête publique, cette voie privée, en voie publique... et assumer sa réfection et son entretien.?

LA LIGNE C DU R.E.R.

Elle longe la Seine sur la Rive Gauche, mais elle nous intéresse aussi par la proximité de futurs grands équipements : Hôpital Européen Georges Pompidou, France Télévision accessibles par la gare Bld Victor.

Une enquête publique aura lieu en novembre 1997. Renseignez vous. Des informations concernant les travaux, les perturbations dues au chantier y seront données.
Les travaux commenceront en début d'année 1998 et devraient durer 15 mois.

La mise en service est prévue en 1999 (1^{er} semestre), en même temps que l'ouverture de l'hôpital.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT :

"J'habite rue Ribéra et je me permets de vous signaler que le revêtement de cette rue est en fort mauvais état, partiellement pavée, bitumée avec des rapiécages, d'où bruit des voitures et surtout des vélos moteurs de "pizza ut" qui dévalent la rue à toute vitesse. Existe-t-il un programme de rénovation de cette rue et à quelle date ?"

"J'habite un rez de chaussée et j'ai été victime récemment d'un cambriolage, en plein jour, entre 15 et 16 heures. J'attire votre attention et celle de vos adhérents, sur l'intérêt qu'il y a à s'équiper de fenêtres incassables, précaution en outre propre à rassurer les assureurs. En effet, des bandes très organisées, circulent dans les rues, repèrent les fenêtres accessibles et surveillent les allées et venues des résidents. Au bon moment, il suffit d'une minute pour faire un cercle dans la vitre à la hauteur de l'espagnolette et ouvrir la fenêtre. Beaucoup de cas semblables, de plus en plus fréquents".

L'ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE St HONORE D'EYLAU

rappelle sa braderie Automne Hiver 1997
Elle aura lieu 69 rue Boissière
mardi 7 octobre de 14 à 19 heures
mercredi 8 octobre de 12 à 20 heures 30
jeudi 9 octobre de 10 à 14 heures

VENEZ Y NOMBREUX